

## Tournant vert

Le Parti libéral du Canada a publié récemment de l'information plus détaillée sur son plan pour un Tournant vert. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) constate avec plaisir que bon nombre des programmes proposés dans ce plan abordent les préoccupations des agriculteurs canadiens et reconnaissent les services qu'ils rendent à l'environnement. Toutefois, les incitatifs et les programmes proposés ne vont pas assez loin pour compenser les coûts que la taxe sur le carbone entraînera pour les agriculteurs.

### *Aspects qui réjouissent la FCA*

- Le programme de crédits remboursables de réduction des émissions doté de 400 millions de dollars est une bonne mesure pour l'agriculture canadienne. Il récompensera les agriculteurs pour leur gestion durable des terres et enclenchera la création d'un marché pour les biens et services écologiques qu'ils fournissent, en prévision de la mise en place d'un système complet de plafonnement des émissions et d'échange de crédits.
- Le Fonds pour les fermes écologiques doté de 250 millions de dollars et la déduction pour amortissement accéléré de 1,7 milliard de dollars sont de bons programmes d'encouragement pour les agriculteurs canadiens. La FCA apprécie que le Tournant vert reconnaisse et appuie le rôle important que l'agriculture peut jouer en fournissant des biens et services écologiques et en abordant des enjeux environnementaux qui sont importants pour la population canadienne.
- La FCA constate avec plaisir que le Tournant vert propose d'investir 1,2 milliard de dollars afin de bonifier le Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Cependant, il est essentiel pour les agriculteurs canadiens que les fonds proposés représentent un engagement qui se poursuivra une fois les quatre années du Tournant vert écoulées.
- Le Tournant vert reconnaît le fardeau qu'une taxe sur le carbone imposera au milieu agricole et, à ce titre, prévoit des remises et des réductions d'impôt. La FCA appuie ces mesures mais estime qu'elles ne suffiront pas à compenser le fardeau que représente une taxe sur le carbone.
  - *Réductions de l'impôt des particuliers*
    - Faible revenu – le taux d'imposition passe de 15 à 13,5 %
    - Revenu moyen – le taux passe de 22 à 21 % et de 26 à 25 %
  - *Impôt sur le revenu tiré d'une entreprise*
    - Baisse de 1 % du taux d'imposition du revenu tiré d'une entreprise
  - Prestation fiscale pour enfant – 350 \$ par enfant par année
  - Crédit à l'emploi remboursable – 250 \$ par année pour les personnes qui gagnent moins de 50 000 dollars par an
  - Crédit rural vert – un crédit annuel de 150 \$ pour chaque contribuable habitant dans une région rurale

### *Aspects qui préoccupent la FCA*

- La taxe sur le carbone pourrait coûter aux agriculteurs pas moins de 165 millions de dollars durant la quatrième année du plan.

- Les agriculteurs seront forcés d'absorber entièrement le coût de la taxe sur le carbone car le marché dicte le prix de leurs produits; ils ne peuvent pas répercuter sur leurs prix l'augmentation de leurs coûts d'exploitation. La taxe les touchera directement en raison de leur consommation de carburant et indirectement en raison de la hausse des coûts d'expédition et du prix des engrais. Les incitatifs pour la technologie et le mouvement vers un système de plafonnement des émissions et d'échange de crédits dans le Tournant vert représentent une orientation encourageante pour la politique agro-environnementale canadienne, mais cela ne sera pas suffisant pour compenser le coût de la taxe sur le carbone.

## Résumé du Tournant vert – Les incidences que le plan aura sur vous

La taxe sur le carbone aura un impact immédiat sur les agriculteurs en faisant augmenter leurs coûts de carburant. Pour atténuer cet impact, le Tournant vert prévoit des réductions directes de l'impôt sur le revenu et d'éventuelles remises qui dépendront de la situation de chaque agriculteur.

De plus, le Tournant vert tient compte des *biens et services environnementaux* fournis par l'agriculture en compensant les agriculteurs lorsqu'ils entreprennent des activités destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette compensation prend la forme de crédits de réduction des émissions qui vaudraient aux agriculteurs 10 \$ par tonne de carbone réduit ou séquestré.

COÛTS				COMPENSATION	
Hausses du coût des carburants				<b>Réductions de l'impôt des particuliers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible revenu – le taux d'imposition passe de 15 à 13,5 %</li> <li>Revenu moyen – le taux passe de 22 à 21 % et de 26 à 25 %</li> </ul> <b>Remises :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prestation fiscale pour enfant – 350 \$ par enfant par année</li> <li>Crédit à l'emploi remboursable – 250 \$ par année pour les personnes gagnant moins de 50 000 \$ par an</li> <li>Crédit rural vert – un crédit annuel de 150 \$ pour chaque contribuable habitant dans une région rurale</li> </ul>	
Carburant	Coût unitaire	Hausse de prix - 1 <sup>re</sup> année	Hausse de prix - 4 <sup>e</sup> année		
Diesel	¢/litre	0,0	7,0		
Gaz naturel	\$/GJ	0,5	2,0		
Kérosène	¢/litre	2,6	10,2		
Propane	¢/litre	1,5	6,1		
Hausse des coûts de transport					
Hausses du coût des engrais					
Le Tournant vert prévoit aussi des remises et des incitatifs pour les technologies vertes, mais exige d'abord un investissement initial de la part de l'agriculteur.				<b>Appui aux technologies vertes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accélération de l'amortissement des achats de technologies vertes</li> <li>Remises offertes à l'achat de technologies vertes.</li> </ul>	
Investissement dans les technologies vertes (panneaux solaires, capture du méthane, etc.)					
Les agriculteurs peuvent se prévaloir de crédits de réduction des émissions, mais des coûts y sont associés.					
Coûts de vérification des crédits de carbone (un auditeur externe doit être engagé)				<ul style="list-style-type: none"> <li>10 \$/tonne de carbone réduit ou séquestré</li> </ul>	

## Notes documentaires détaillées

### Aspects réjouissants

#### *Crédits de réduction des émissions*

Ce programme quadriennal de 400 millions de dollars sera le précurseur d'un système complet de plafonnement des émissions et d'échange de crédits. Il remet aux agriculteurs un crédit de 10 \$ pour chaque tonne vérifiée de carbone qui aura été séquestré à la ferme grâce à des pratiques aratoires antiérosives, à la gestion du fumier, au gel de terres et à d'autres activités. Ce programme réjouit la FCA car il récompense les agriculteurs pour leur gestion durable des terres et crée un marché pour les biens et services écologiques qu'ils fournissent.

#### *Technologies vertes*

Doté de 250 millions de dollars, le Fonds pour les fermes écologiques offrira des remises aux agriculteurs qui achètent des technologies vertes comme des digesteurs anaérobies et des équipements plus éconergétiques. Il contribuera aussi à poursuivre le développement des technologies vertes appliquées à l'agriculture. Par ailleurs, le projet de déduction pour amortissement accéléré de 1,7 milliard de dollars permettra d'accélérer l'amortissement des montants investis dans les technologies vertes et d'obtenir ainsi une déduction d'impôt plus généreuse.

La FCA appuie toute proposition qui reconnaît l'importance des biens et services écologiques fournis par les agriculteurs. Le Fonds pour les fermes écologiques marque un premier pas vers l'augmentation de la capacité des agriculteurs d'acheter et d'utiliser des technologies qui peuvent les aider à abaisser leurs coûts énergétiques et à aborder des enjeux environnementaux. Néanmoins, la FCA continue d'encourager le gouvernement à créer des marchés pour les biens et services écologiques afin de permettre à l'agriculture d'optimiser l'efficacité des investissements consacrés à la technologie.

#### *Recherche et soutien*

La FCA est favorable à un investissement continu dans des recherches de qualité visant la mise au point de technologies et de pratiques agricoles ou leur amélioration. Elle se réjouit que le Tournant vert propose 1,2 milliard de dollars afin de bonifier le Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Toutefois, il est essentiel pour les agriculteurs canadiens que ces fonds représentent un engagement qui se poursuivra une fois les quatre années du Tournant vert écoulées, afin que la technologie et les progrès accomplis puissent être utilisés et mis à profit pendant longtemps.

#### *Impôt sur le revenu et remises*

- *Réductions de l'impôt des particuliers*
  - Faible revenu – le taux d'imposition passe de 15 à 13,5 %
  - Revenu moyen – le taux passe de 22 à 21 % et de 26 à 25 %
- *Impôt sur le revenu tiré d'une entreprise*
  - Baisse de 1 % du taux d'imposition du revenu tiré d'une entreprise
- Prestation fiscale pour enfant – 350 \$ par enfant par année

- Crédit à l'emploi remboursable – 250 \$ par année pour quiconque gagne moins de 50 000 \$ par an
- Crédit rural vert – un crédit annuel de 150 \$ pour chaque contribuable habitant dans une région rurale

Les baisses d'impôt sur le revenu et les remises proposées dans le Tournant vert viennent heureusement alléger le fardeau qu'une taxe sur le carbone imposera aux agriculteurs. Néanmoins, ces mesures ne vont pas assez loin pour compenser les coûts que la taxe sur le carbone risque d'entraîner pour les agriculteurs.

### Aspects préoccupants

#### *Taxe sur le carbone*

Même si le Tournant vert ne fera pas augmenter le prix du diesel à sa première année, il l'aura fait monter de 7 ¢ à la quatrième année. Le coût du gaz naturel, du propane et du kérosène augmentera aussi de 2 \$, 6,1 ¢ et 10,2 ¢, respectivement. Les taxes feront monter considérablement les coûts d'exploitation des agriculteurs. Or, ces derniers n'ont aucun moyen de répercuter cette hausse dans un marché qui dicte le prix de leurs produits. En plus de la hausse des coûts directs associés à leur consommation de carburant, les agriculteurs subiront une augmentation des coûts indirects associés à l'expédition et aux engrais.

Les incitatifs du Tournant vert sont bienvenus et encourageront les agriculteurs à adopter les technologies vertes et à fournir des biens et services écologiques, mais ils ne seront pas suffisants pour compenser l'impact de la taxe sur le carbone. La FCA prévoit que la taxe pénalisera injustement les agriculteurs. Elle encourage donc le gouvernement à adopter d'autres politiques fondées sur des incitatifs, à ouvrir des débouchés pour les biens et services écologiques (par exemple par le plafonnement des émissions et l'échange de crédits) et à intensifier la recherche pour aider les agriculteurs à se développer dans le contexte de l'économie verte.

#### Consommation moyenne de diesel par ferme au Canada et dans les provinces en 2006

	Litres/ferme
Canada	10333,8
Provinces de l'Atlantique	9434,8
Terre-Neuve-et-Labrador	8602,1
Île-du-Prince-Édouard	6058,8
Nouvelle-Écosse	14650,9
Nouveau-Brunswick	4538,9
Québec	9388,8
Ontario	4925,6
Manitoba	14206,9
Saskatchewan	14505,2
Alberta	13271,0
Colombie-Britannique	7075,2

Source des données : CANSIM, tableaux 1530039 et 1280010

## Tournant vert – Coûts prévus pour le Canada et les provinces

Selon le tableau 1530034 du CANSIM de Statistique Canada, le secteur canadien des productions végétales et animales a émis 66 460 kilotonnes de gaz à effet de serre en 2004. Étant donné que le prix cible par tonne d'émissions est de 40 \$ dans le Tournant vert, la facture pour ces émissions pourrait s'élever à environ 2,65 milliards de dollars si toutes les émissions sont taxées. Cependant, jusqu'à présent, les taxes ne s'appliquent qu'à certains combustibles liquides et gazeux, ce qui réduit passablement la facture totale.

Le tableau suivant illustre les différentes taxes associées au Tournant vert :

<b>Canada</b>	Quantité consommée en 2006	Coût unitaire (\$)	Coût annuel au terme de la 4 <sup>e</sup> année pour l'agriculture
Gaz naturel (gigajoules)	20 007 462	2,000 \$	40 014 925 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (litres)	272 400 000	0,015 \$	4 086 000 \$
Essence (litres)	1 498 700 000	0,000 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	4 100 000	0,102 \$	418 200 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	2 370 300 000	0,070 \$	165 921 000 \$
Mazout léger (litres)	76 100 000	0,113 \$	8 599 300 \$
Mazout lourd (litres)	50 800 000	0,124 \$	6 299 200 \$
			<b>225 338 625 \$</b>

La facture totale pour l'ensemble du pays s'élèverait à 225 338 625 \$ au terme de la 4<sup>e</sup> année du Tournant vert. Il est aussi possible d'évaluer l'impact du Tournant vert sur chaque province. Le tableau suivant indique le coût total pour les diverses provinces. À l'annexe A, ces données sont ventilées par province ainsi que selon le type de carburant.

	<b>Coût annuel au terme de la 4<sup>e</sup> année</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	552 200 \$
Île-du-Prince-Édouard	1 343 200 \$
Nouvelle-Écosse	6 109 800 \$
Nouveau-Brunswick	1 720 800 \$
Québec	23 394 081 \$
Ontario	30 577 700 \$
Manitoba	19 561 652 \$
Saskatchewan	54 819 022 \$
Alberta	54 733 166 \$
Colombie-Britannique	11 563 487 \$
Yukon, T.N.-O. et Nunavut	738 600 \$

## Annexe A

	<b>Énergie consommée</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût calculé pour l'agriculture au terme de la 4<sup>e</sup> année</b>
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>			
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	100 000	0,02 \$	1 500 \$
Essence moteur (litres)	0	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	0	0,10 \$	0 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	4 800 000	0,07 \$	336 000 \$
Mazout léger (litres)	1 900 000	0,11 \$	214 700 \$
		<b>Total</b>	<b>552 200 \$</b>
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>			
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	800 000	0,02 \$	12 000 \$
Essence moteur (litres)	2 500 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	0	0,10 \$	0 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	10 300 000	0,07 \$	721 000 \$
Mazout léger (litres)	5 400 000	0,11 \$	610 200 \$
		<b>Total</b>	<b>1 343 200 \$</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>			
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	2 800 000	0,02 \$	42 000 \$
Essence moteur (litres)	8 900 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	400 000	0,10 \$	40 800 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	55 600 000	0,07 \$	3 892 000 \$
Mazout léger (litres)	12 200 000	0,11 \$	1 378 600 \$
Mazout lourd (litres)	6 100 000	0,12 \$	756 400 \$
		<b>Total</b>	<b>6 109 800 \$</b>
<b>Nouveau-Brunswick</b>			
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	1 000 000	0,02 \$	15 000 \$
Essence moteur (litres)	23 700 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	100 000	0,10 \$	10 200 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	12 600 000	0,07 \$	882 000 \$
Mazout léger (litres)	7 200 000	0,11 \$	813 600 \$
Mazout lourd (litres)	0	0,12 \$	0 \$
		<b>Total</b>	<b>1 720 800 \$</b>
<b>Québec</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	361 940	2,00 \$	723 881 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	108 200 000	0,02 \$	1 623 000 \$
Essence moteur (litres)	198 500 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	700 000	0,10 \$	71 400 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	288 000 000	0,07 \$	20 160 000 \$
Mazout léger (litres)	7 000 000	0,11 \$	791 000 \$

Mazout lourd (litres)	200 000	0,12 \$	24 800 \$
		<b>Total</b>	<b>23 394 081 \$</b>
<b>Ontario</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	10 111 940	2,00 \$	20 223 881 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	116 900 000	0,02 \$	1 753 500 \$
Essence moteur (litres)	363 300 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	200 000	0,10 \$	20 400 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	281 800 000	0,07 \$	19 726 000 \$
Mazout léger (litres)	32 600 000	0,11 \$	3 683 800 \$
Mazout lourd (litres)	43 500 000	0,12 \$	5 394 000 \$
		<b>Total</b>	<b>30 577 700 \$</b>
<b>Manitoba</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	44 776	2,00 \$	89 552 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	26 200 000	0,02 \$	393 000 \$
Essence moteur (litres)	175 300 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	500 000	0,10 \$	51 000 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	270 700 000	0,07 \$	18 949 000 \$
Mazout léger (litres)	700 000	0,11 \$	79 100 \$
Mazout lourd (litres)	0	0,12 \$	0 \$
		<b>Total</b>	<b>19 561 652 \$</b>
<b>Saskatchewan</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	4 697 761	2,00 \$	9 395 522 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	2 300 000	0,02 \$	34 500 \$
Essence moteur (litres)	223 400 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	1 500 000	0,10 \$	153 000 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	643 000 000	0,07 \$	45 010 000 \$
Mazout léger (litres)	2 000 000	0,11 \$	226 000 \$
Mazout lourd (litres)	0	0,12 \$	0 \$
		<b>Total</b>	<b>54 819 022 \$</b>
<b>Alberta</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	4 063 433	2,00 \$	8 126 866 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	8 400 000	0,02 \$	126 000 \$
Essence moteur (litres)	394 300 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	400 000	0,10 \$	40 800 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	656 000 000	0,07 \$	45 920 000 \$
Mazout léger (litres)	3 500 000	0,11 \$	395 500 \$
Mazout lourd (litres)	1 000 000	0,12 \$	124 000 \$
		<b>Total</b>	<b>54 733 166 \$</b>
<b>Colombie-Britannique</b>			
Gaz naturel (Gigajoules)	731 343	2,00 \$	1 462 687 \$
Liquides du gaz naturel d'usine à gaz (LGN) (litres)	5 600 000	0,02 \$	84 000 \$
Essence moteur (litres)	108 500 000	0,00 \$	0 \$
Kérosène et mazout domestique (litres)	300 000	0,10 \$	30 600 \$

Huile combustible pour diesel (litres)	140 400 000	0,07 \$	9 828 000 \$
Mazout léger (litres)	1 400 000	0,11 \$	158 200 \$
Mazout lourd (litres)	0	0,12 \$	0 \$
		<b>Total</b>	<b>11 563 487 \$</b>

**Yukon, T.N.-O. et Nunavut**

Essence moteur (litres)	500 000	0,00 \$	0 \$
Huile combustible pour diesel (litres)	7 000 000	0,07 \$	490 000 \$
Mazout léger (litres)	2 200 000	0,11 \$	248 600 \$
		<b>Total</b>	<b>738 600 \$</b>